Les transports de personnes à mobilité réduite



Le groupement pour l’insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) effectue pour le compte du CA un service de transport à la demande. Il concerne les Saint-Quentinois désireux de se déplacer en et hors ville nouvelle (téléphoner au moins de 48 heures à l’avance).

Contact

Tél. 01 30 13 96 66